



POLITIQUE DE GESTION

Code: AM-1

Révision: 2

Page 1 de 1

Depuis la Direction des Carrières de Santullán, nous voulons mettre en évidence notre ferme soutien au processus d'amélioration continue dans le but d'augmenter la compétitivité et la qualité de nos produits ainsi que le service client, de satisfaire les demandes de toutes les personnes et organisations liées à notre entreprise, de minimiser le plus possible notre impact sur l'environnement et de prévenir tout dommage sur la santé de nos travailleurs.

Nous assumons par conséquent la mise en application du système de gestion implanté comme moyen durable qui respecte à tout moment les exigences légales en vigueur, les exigences établies pour notre secteur et les nécessités de toutes les parties intéressées.

Nous considérons de la plus haute importance le fait de pouvoir compter sur une équipe constituée de personnes fidèles à l'entreprise, motivées, compétentes et convenablement formées, en plus du fait d'établir et de vérifier des objectifs qui nous permettent d'évaluer la gestion des processus de l'organisation.

La Direction s'engage à fournir tous les moyens nécessaires pour implanter et développer le système et répondre à toute pétition ou suggestion provenant de nos employés au moyen d'un processus de consultation et de participation impliquant les travailleurs et en offrant des conditions de travail sûres et saines pour éviter les dommages et la détérioration de la santé.

Afin de l'adapter aux objectifs de l'organisation, cette politique de gestion est le point de référence utilisé pour établir et vérifier les objectifs de gestion, au moyen d'un système d'indicateurs transparents et qui reflètent la réalité d'une gestion minière durable dont les lignes d'action essentielles sont définies ci-après:

- Minimiser les risques auxquels notre organisation pourrait être confrontée.
- Renforcer les opportunités qui se présentent.
- Satisfaire à tout moment aux exigences de nos clients en respectant les normes de qualité établies avec eux.
- Minimiser ou éliminer les dangers et réduire les risques et les impacts environnementaux et sociaux.

La Direction, le 20/04/2020

